

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches		
Dates	Lieu de résidence	Votre contribution
31/03/2025	Autre commune du sud Manche	Le contournement sacrifiera des zones de biodiversité, nous coûtera cher, déplacera et augmentera la pollution sonore auprès d'autre riverain. Tous cela pour quelques minutes de moins. Il ne desenclera en rien les villes et villages situé plus à l'est. Prenons exemple sur le contournement de Marcey les Grèves. Celui-ci devait détourner le trafic du bourg. Finalement cela n'a pas changer. Je m'oppose donc fermement à ce projet !
31/03/2025	Avranches	Bonjour. J'habite et travail à Avranches en tant qu'artisan. Aujourd'hui, la protection de l'environnement a plus d'intérêt que la création de cette route. Créez des réseaux de transport public au lieu de gaspiller l'argent du contribuable ainsi. Merci
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	REMARQUES SUR LES PROJETS ROUTIERS DU SUD MANCHE : De nombreux projets routiers du Sud du département se sont déjà avérés être des fiascos. - Premièrement, bien sûr, la déviation Est d'Avranches pour la continuité autoroutière de l'A84. On la justifiait par l'augmentation du trafic sur la RN 175 qui serait saturée dans les années 2020. On voit ce qu'il en est aujourd'hui : il n'y a jamais de bouchons ! Pensons au coût des études, à l'achat des terrains, aux expulsions d'habitants pour que finalement l'Etat arrête tout bonnement le projet... - Deuxièmement, le contournement de Marcey : on aimeraient bien voir un tableau comparant le trafic actuel avec les prévisions du projet ! Il en résulte pour les citoyens l'impression d'un gros n'importe quoi, d'un gros gâchis de leur argent, de choix douteux. Il est assez logique que la population soit devenue méfiante devant tout projet. Ce n'est pas parce que l'Etat s'est planté pour le projet de déviation Est et que les terrains sont disponibles pour le Département qu'il faut absolument y faire une route. On peut les revendre ? A contrario, on constate que d'autres projets n'avancent pas, Avranches-Granville par ex. ou le village de Précey avec ses bouchons continuels les week-end et pendant les vacances, et cela depuis des décennies. Même si les financements ne sont pas forcément les mêmes, des améliorations routières qui paraissent vraiment nécessaires aux citoyens sont au point mort... Dernière remarque à propos du bruit : l'A84 génère déjà un bruit de fond, la future déviation ajoutera le sien même si les études acoustiques le minimisent. On nous le promet mais on l'a vu, le doute est permis ! La déviation CSEA ne me semble donc pas une solution pleinement satisfaisante.
31/03/2025	Le Petit Celland	Je vous félicite pour l'aménagement qui a été réalisé à l'intersection de la RD5 et la RD247, qui permet de dégager la visibilité de chaque côté et donc de sécuriser le carrefour. L'objectif de diminuer l'accidentologie est donc atteint pour ce secteur. Par contre j'émet des énormes doutes sur la compatibilité entre le projet d'un créneau de dépassement de 1000 m, une pente de 9%, une vitesse à 80km/heure et un tronçon qui aurait pour usagers dominants des poids lourds et des engins agricoles. Cela va à l'encontre de l'objectif de diminuer le risque d'accidents. De plus, vous reconnaissiez que l'infrastructure routière existante apparaît comme étant « adaptée avec néanmoins quelques éléments porteurs de risques comme l'absence d'accotements stabilisés sur les axes de la zone d'étude », Je vous suggère donc de réaliser les travaux nécessaires pour régler les problèmes identifiés des accotements abîmés plutôt que de vous focaliser sur un projet très coûteux dont vous avouez le peu de bénéfices : - gain de temps évalué à 1 à 2 minutes en heure de pointe pour un temps de parcours d'environ 10 minutes, - gain de niveau sonore de -2 à -4 dBa sur le secteur du projet qui est selon vous « en grande majorité déjà modéré (<65 dBa) », - des poids-lourds qui, toujours selon vous, représentent entre 0,3 et 3,9% des flux sur l'ensemble de ces routes et que globalement, le trafic est ainsi modéré ou faible sur les axes du secteur. » Le Département est censé être le garant du bon état du réseau existant, de la sécurisation des carrefours et de compléter par de nouveaux aménagements quand cela s'avère pertinent. Je suis donc contre le projet de contournement et je suis pour l'option dite de référence, celle qui correspond à la non réalisation du contournement sud-est tout en entretenant et sécurisant les routes existantes.
31/03/2025	Avranches	Bonjour, je suis contre. Nous avons une belle région qu'il faut laisser intacte
31/03/2025	Avranches	Non au projet, complètement inutile ! Mettez l'argent dans l'entretien et amélioration des routes existantes ! (création de zones de dépassement, de zone 3 voies, de pistes cyclables, de tracé pour poids lourds, de radars pédagogiques...)
31/03/2025	Le Grand-Céland	Je suis pour ce projet ! D'une part pour faciliter l'accès vers l'A84 en venant de la route de mortain - Avranches . Mais également pour des raisons de sécurité, là départemental d103 devient extrêmement dangereuse quand nous la prenons en poids lourds pendant les heures de pointes ! La voirie n'est plus adaptée .
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Il est important de désenclaver notre territoire pour continuer de le faire vivre (ou survivre): nos entreprises ont besoin d'être livrées et livrées dans de bonnes conditions, de motiver du personnel et de la clientèle. Les habitants ont envies de vivre en zone rurale sans se priver d'un accès "rapide" aux soins et à la culture (Caen, Rennes). Tout le monde ne veut pas vivre "entassé" dans des lotissements ou ne peut pas accéder à la propriété en zone urbaine. Nos campagnes ont besoin d'activités pour continuer d'être respectées et entretenues, malheureusement la minorité est rarement comprise et écouteée.
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Pour a cent pour cent car pour se rendre à la zone de Cromel les routes de St Quentin et de St Martin sont trop étroites et très dangereuses..
31/03/2025	Avranches	Bonjour, Le dossier de concertation indique clairement que ce projet ne rempli pas ou peu les objectifs. Il me semble qu'il serait plus intéressant d'investir dans un vrai réseau de transports en commun avec des horaires diversifiés (et pas seulement un passage de temps en temps). Cela permettrait aux personnes âgées de gagner en autonomie, tout comme les collégiens et lycéens. Il y aurait une diminution de la circulation. Pourquoi ne pas utiliser cet investissement pour aménager et sécuriser les routes existantes? Pourquoi ne pas intégrer un plan de voies cyclables ?
31/03/2025	Avranches	Pour ceux qui résident rue de la baie, il ne fallait pas venir construire si près de la route si vous ne voulez aucun inconvénient, vous voulez être à la campagne et ne supportez aucune nuisance. (bruit, odeurs des animaux de la campagne, ralentissements liés à l'encombrement des engins..). Pourquoi vous déposez vos encombrants et déchets verts dans les champs ? La campagne n'est pas une poubelle !!! Vous souhaitez toutes les commodités commerciales et de services à proximité sans dérangement. Il ne fallait pas choisir cette localité si la maison tremble quand les camions passent, vous souhaitez votre tranquillité sur la terrasse, c'est du rêve puisque vous avez construit si près de l'axe routier. Concernant la sécurité, il est préférable de ne pas se balader le long des routes, il y des sentiers pédestres qui ont été créés pour cela. Contrairement à ce qu'évoquent certains, il n'y a pas plus d'accidents rue de la baie qu'à d'autres endroits (le rond point près du château d'eau est beaucoup plus accidentogène que la descente du bourg de St Martin) : que de mensonges lorsque l'on veut obtenir à tout prix un projet inadapté, excessivement onéreux et ne respectant pas la nature.. Franchement la qualité de vie est déjà acquise dans votre village, voyez un peu ce qui se passe à certains endroits, villes..et préservez ce qui existe sans continuer à développer à tout va. Pour qui ? Pourquoi de plus ?? Pour quel gain de temps ?? Pour que cela profite à qui ? Donc TOTALEMENT OPPOSE A CE PROJET ESPERANT QUE LES CITOYENS SE FASSENT COMPRENDRENT, ENTENDRENT ET QUE LES ELUS TIENNENT COMPTENT DES NOMBREUSES OBSERVATIONS ET AVIS EN DEFAVEUR DE CE PROJET TOTALEMENT D'UN AUTRE TEMPS.

31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	je vous fais part de mon opposition au projet de contournement d'Avranches, cela pour différents points. Premierement, vous mettez en avant le desenclavement du Mortainais, grace aux réunions d'information auquel j'ai pu assister, j'ai bien compris que cela concerne essentiellement Juvigny les vallées, et cela concerne 2 à 3 entreprises qui ont besoin de se rendre sur Avranches. Ces entreprises pourraient évidemment se délocaliser plus proches de l'A84, car ils étaient conscientes des infrastructures du réseau routier lors de leurs établissement, et j'estime que ce n'est pas au contribuable de payer pour cela. Ensuite je trouve dommage de détruire et artificialiser 20 hectares de terre agricole, et sont impact écologique sur la faune, la flore et les zones humides. La caserne de pompier a été créée bien trop vite, car elle fut implantée avant que le projet autoroute ne soit finalisé et qui ne sera jamais le jour au final ! Une implantation d'une nouvelle caserne et un choix pour la nouvelle gendarmerie serait de toute évidence plus judicieux, plus économique au niveau moins d'impact environnemental. Avant de mettre en place ce projet, il serait judicieux de revoir et remettre en état le réseau routier existant, car plusieurs routes sont très accidentogènes notamment la route entre Cromel à St Quentin sur le Homme et St Ovin, et le pont de Cromel où la plupart des camions et engins agricoles ne passent pas à cause de la hauteur du pont. Je me permets de vous signaler que même si le projet voit le jour, les camions qui empruntent la déviation sud-est d'Avranches se heurteront au fait qu'il ne pourront toujours aller direction Rennes. Merci de nous permettre de nous exprimer contre ce projet.
31/03/2025	Le Mesnil-Ozenne	Traverser le bourg de St Martin des Champs pour se rendre dans la ZA de Carrefour est de plus en plus dangereux : y a beaucoup de circulation, des marcheurs et parfois des convois avec de gros engins dans un petit bourg qui mériterait de rester au calme. Je suis favorable à ce projet.
31/03/2025	Isigny-le-Buat	Besoins en liaison plus importants à partir de la RD47 et RD5 en direction de la RD7, la RD973 Contournement de Marcey-les-Grèves et l'A84. Ces itinéraires permettent d'assurer la liaison vers la côte et vers Caen pour les habitants du bassin de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Isigny-le-Buat et du Mortainais. Les déplacements pour la population ci-dessus mentionnée en direction l'A84-Rennes et vers la Bretagne n'empruntent pas l'itinéraire Sud-Est d'Avranches. La création d'une liaison Nord-Est permettrait d'optimiser les infrastructures existantes (contournement de Marcey). Elle offrirait également une infrastructure desservant la zone de Saint-Senier-sous-Avranches (Leclerc, Biscuiterie Saint-Michel, projet de déchetterie professionnelle Loisel, La Maison.fr, etc) qui représente un bassin d'emplois important et la zone artisanale et commerciale la plus fréquentée du bassin d'Avranches avec le trafic poids-lourds inhérent.
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Je suis pourtant professionnelle souvent sur la route et je pense que ce genre de projet n'est plus de notre époque. Il y a suffisamment de routes. Entre les villes et les villages qui s'agrandissent, les routes... quelle place restera aux champs qui nous nourrissent, à la faune sauvage ? On s'étonne de l'arrivée des animaux sauvages dans les villes. On fait ensuite des battues. Quand va-t-on leur laisser leur espace de vie ? Mettez le budget de ces infrastructures routières dans le déploiement des transports en commun. Arrêtons le bitume, le béton !
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Tous les territoires ont le droit de vivre, ce contournement est nécessaire.
31/03/2025	Reffuveille	Pour le transport routier, étant moi-même chauffeur, cela permettrait de donner un axe plus sécurisant, autant pour les usagers de la route, que pour les riverains de la commune de Saint Quentin.
31/03/2025	Saint-Ovin	Qu'allons-nous laisser à nos enfants ??!! On va encore détruire des espaces naturels pour faire une route inutile alors qu'il y a déjà des axes de circulation partout et qui en plus sont dans un état bien avancé de dégradation. De St Ovin, c'est plus rapide de passer directement par St Quentin sur le Homme. Et c'est la même chose pour les habitants de Juvigny et alentours. Ceux qui soutiennent le projet pensent que les utilisateurs vont changer leurs itinéraires mais ils se trompent complètement. On va tout droit vers le même fiasco environnemental et financier que pour le contournement de Marcey... BRAVO !!!
31/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Totalement contre cette route. Quand on regarde la carte du tracé, on voit que cette route part de rien et ne mène à rien. Il faudrait éventuellement que la route se prolonge jusqu'à l'A84 direction CAEN. Le GROS problème de circulation autour d'Avranches, c'est la carrière d'Apilly et la sortie à Ponts. La circulation dans St Martin des Champs est due aux aller/retour travail ou école et cette déviation n'y changera rien. Quand à l'excuse du trafic poids lourds, vous pouvez attendre très longtemps dans le bourg de St Martin ou St Quentin avant d'en voir un passer. Dépenser 20 millions d'euros et détruire encore plus d'habitats naturels pour 2 camions par jour c'est un peu cher payé quand même !
31/03/2025	Saint-Loup	Je suis contre le projet de contournement sud-est d'Avranches pour les raisons suivantes : - Un investissement important (14 M€) pour un faible gain de temps (2 mn sur un trajet de 22 mn entre Juvigny les Vallées et St-Martin des Champs) et pour un trafic modéré (4000 à 5000 véhicules/j à l'horizon 2045) en comparaison de celui d'autres axes de la Manche (15 000 véhicules/j sur la Granville-Avranches actuellement) ; - D'importants impacts sur l'environnement tout particulièrement sur la commune de St-Loup dont notamment, la perturbation des écosystèmes voire leur destruction (zones humides, milieux aquatiques, espace boisé...), le dérangement de la faune sauvage, l'augmentation des gaz à effets de serre avec la destruction de prairies permanentes ; - Des effets irrémédiables sur le paysage avec la destruction du maillage bocager et la perte de ses fonctionnalités, ainsi qu'une augmentation de l'artificialisation des sols ; - L'augmentation des nuisances sonores sur la commune de St-Loup (+18 dB) pour un gain de 2 dB seulement sur la commune de St-Martin des Champs. - Un tracé trop long qui risque du coup de ne pas être emprunté par les habitants pour circuler entre St-Senier et la ZA de la Baie. Dans la situation financière tendue que connaît la France, il ne paraît pas raisonnable d'engager un projet qui au regard des faibles gains qu'il apportera est très coûteux.
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Nous passons par St Quentin sur l'Homme pour aller direction Rennes. Dépenser autant d'argent pour gagner 1 min 30 sur un trajet. Il y a je pense de l'argent à mettre autre part

		Je suis opposé au projet pour les raisons suivantes : - dans cette période de restrictions budgétaires qui touchent l'Etat et les collectivités territoriales (dont les départements), le coût du projet (14 millions d'euros) est trop élevé en rapport avec le tracé de de 4,2 kms (3,333 millions / km) - le tracé prévu dans le projet ne va même pas jusqu'à l'A 84 - je pense que cette route sera peu utilisée, les prévisions de trafic 4300 a 5200 véhicules / jour (horizon 2045) ne me semblent pas réalistes. Les habitants d'Avranches et alentours continueront à passer par le bourg de St Martin des Champs. Cela aboutira au même fiasco que le contournement Ponts / route de Granville qui est très très peu fréquenté alors que cela a coûté beaucoup d'argent public. - Cela va dénaturer une zone rurale - le département s'est engagé à lutter contre l'artificialisation des sols, cette nouvelle route va accroître cette artificialisation des sols : cela n'est pas cohérent par rapport aux engagements du département. - Cela va ajouter une nouvelle route à entretenir pour le département alors que le département se plaint déjà d'avoir un réseau routier départemental très long à entretenir (un des plus longs réseaux routiers départementaux de France) - Les habitants du bourg de St Martin des Champs se plaignent du trafic très important, ce que je comprends, dans ce cas que le maire délégué de St Martin des Champs prenne ses responsabilités et interdise aux camions de passer par le bourg de St Martin des Champs : cela réduira les nuisances liées au passage des véhicules par le bourg de St Martin des Champs. Pour toutes ces raisons, j'espère que le département renoncera à ce projet.
31/03/2025	Avranches	Pour répondre à l'entreprise de tp du grand cellant le déplacement via cromel est impossible en convoi exceptionnelle pour ratrapper vers Rennes car le pont ne mesure que 4.2m. Donc c'est aberration
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis totalement contre ce nouveau projet, sachant que nous sommes propriétaires par rétrocession en date d'octobre 2021, des parcelles ZB 145 et 146 au lieu dit " Les Orgeries" à Saint Martin des champs - route de St Loup. Il semblerait que le projet n'ait pas pris en compte cet élément. Combien de terrains rétrocédés sont dans le même cas, car si l'état a remis les terrains expropriés en 2003 en vente, un certain flou existe dans le montage et une grande concertation devrait avoir lieu entre le département et les bureaux de la préfecture. Par ailleurs il est précisé dans le document de travail que le département veille à ne pas augmenter l'artificialisation des sols, quid des 20 Ha concernés par ce projet(terres agricoles). Comment va être traité le point de raccordement au niveau de l'échangeur de Cromel, sachant que nous avons là une belle zone humide. D'autre part, quel va être le devenir du chemin communal dit de Glatigny ou chemin des ajonc (côté St Loup) qui permet l'accès à nos parcelles et est particulièrement emprunté par les groupes de randonneurs locaux (Avranches et St Martin des Champs)? Ne serait-il pas plus simple d'élargir les routes existantes comme précisé lors de l'abandon du projet initial par l'état.
31/03/2025	Avranches	Contournement totalement inutile ! Elargir l'axe Avranches-Granville serait bien plus judicieux, depuis tant d'années qu'il est prévu, ce serait pourtant indispensable compte tenu de la circulation qui ne cesse d'augmenter.
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	bonjour j habite le bourg de st quentin depuis plus de 50 ans le trafic routier est devenu infernal la future deviation est une urgence nous avons une ecole des complexes sportifs ce qui est tres dangereux pour ces enfants ou personnesages sur les trottoirs la commune a fait beaucoup d ammenagements pour ralentir les vehiculeset diminuer le trafic mais rien n y fait on ne va pas abattre les maisons pour elargir la chaussee j ai vu que sur st loup plusieurs personnes s y opposent sauf qu ils n ont pas d ecole n y de commerce et ces personnes sont bien contentes de mettre leur enfants a st quentin ou a st martin ces personnes ne pensent pas du tout a la securite ils ne pensent qu a leur tranquillite beaucoup de nouveaux habitants qui ont acquis une proprie depuis 25ans ont ete informe sur le document d urbanisme qu une deviation pourra faire quant aux exploitations agricoles le remembrement de l epoque avait tout resolu alors maintenant il faut pas etre egoiste et penser a tous les riverains qui supportent ce traffic intense ce qui est dommage c est qu une petite minorite pourra empêcher cette belle realisation pour le bien des habitants et des entreprisesqui voudraient l A 84en toute securite en plus des
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	c est la suite en plus du service des secours qui sont enclaves et de la future gendarmerie qui va ce arretons de jouer personnellement soyons unis la plus part des habitants du sud manche sont pour ce projet bien sur
31/03/2025	Le Grand-Céland	J'emprunte la route de St Quentin 2fois/semaine je croise des bus scolaire, des poids lourds et engins agricole sur une route qui n'est plus adapté aux engins d'aujourd'hui. C'est avec joie et tranquille que nous emprunterons cette nouvelle déviation
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	C'est impératif pour l'ensemble des personnes vivant dans notre région. Le désenclavement est une priorité pour tous il est temps que la campagne puisse profiter des activités proposées ainsi que les soins qui sont pas disponible plus prêt. Rennes et Nantes plus facile d'accès sans avoir traverser Avranches avec les problèmes de circulation autant pour les personnes qui ce déplacent que les habitants de cette ville. Ça pourrait faire beaucoup de bien à notre région pour les entreprises en activité. Je pense sincèrement que la question de doit pas ce posé
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	on veux faire des routes mais on ne sait pas enterrer la fibre. On replante même des poteaux pour la faire passer.
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	La déviation est, selon moi, nécessaire pour la sécurité de tous. Les routes prises et les communes traversées par les poids lourds sont sujets à divers accidents et accrochages. Certains automobilistes dépassent ses véhicules en prenant des risques. Il est donc important de réaliser une route sécurisée pour que chaque usager soit en sécurité et que les communes de St quentin et St Martin ne soient plus sources de "conflit" entre chauffeur poids lourds, automobilistes et piétons
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Bonsoir je suis un habitant de st quentin sur le homme depuis une vingtaine d années je me rencontre que le trafic routier est de plus important dans le bourg de st quentin la commune a fait des aménagements. personnes ne respecte les piétons la sécurité des enfants et des personnes âgées il n est pas possible des largir la route par apports les habitations exitantes donc je soutient la futur deviation d avranches et je souhaite quelle ce réalise pour la sécurité de tous les habitants de st quentin je valide ce proget et qu il se réalise le plus vite possible
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Ce projet permettrait au bourg de St Martin et de St Quentin de retrouver un peu de tranquillité, de sécuriser les écoles et de réduire la circulation des camions. La traversée des ces deux bourgs est dangereuse lorsqu'on circule à vélo et des aménagements seraient à envisager pour qu'élèves, résidents puissent utiliser ce mode de déplacement en toute sécurité. D'autre-part, ce contournement permettrait de désenclaver la caserne de pompiers et la future gendarmerie lorsque ces derniers doivent rallier l'A84 . Je suis donc favorable.
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Je suis contre ce projet de contournement qui, à mon sens comporte moins d'avantages que d'inconvénients...et qui va de façon conséquente dénaturer notre belle campagne que l'on se doit de respecter et protéger...sans compter les désagréments auditifs, la pollution...et aussi en termes de sécurité pour les promeneurs et les habitants...sans parler du coût et de l'utilité qui semble laisser à désirer.

31/03/2025	Avranches	Ce projet comporte davantage de négatif que de positif, à mon sens. Avant tout, je pense qu'il est temps de stopper l'artificialisation des sols et la destruction d'espaces naturels, d'autant plus comportant des espaces sensibles comme les zones humides. Je comprends les enjeux avancés (désenclavement du Mortainais, nuisances pour les habitants de St Martin des Champs...) mais il me semble qu'il faut prioriser les enjeux écologiques, pour défendre la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique, limiter la place de la voiture dans nos vies... Le dossier de concertation était très intéressant à lire, en tout cas, et cette démarche motivante pour la participation démocratique des citoyens.
31/03/2025	Le Grand-Céland	Je suis pour cette nouvelle route qui va sécuriser le déplacement de milliers d usagers de la route st ovain a st quentin et la route traversant le bourg de st martin des champs. Cela fait trop d années que toutes les entreprises qui possèdent des poids lourds et des convois exceptionnels risquent l accident à chaque virages ou croisements.un jour a n en pas douter il y aura autre choses que de de la tôle froissée sur ses routes inadaptées au trafic routier qui ne va faire que de croire.
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Bonjour, Je suis contre ce projet qui pose de nombreuses questions sur l'opportunité qu'il représente. Les perspectives financières pour les départements sont préoccupantes et cela n'aurait aucun sens d'aller dépenser 14 millions d'euros (voire quelques millions de plus suivant les aléas). Et ce d'autant plus que le réseau départemental existant doit être prioritairement entretenu. Par ailleurs, à l'heure où nous subissons les effets du changement climatique, comment les décideurs publics peuvent-ils défendre un tel projet qui va artificialiser les sols et détruire des espaces naturels ou agricoles. En outre, pourquoi les nuisances subies aujourd'hui par les habitants de Saint-Martin devraient être supportées par les habitants des communes voisines demain? Et enfin, il ne faudrait pas non plus faire supporter à l'ensemble de la population le coût des intérêts d'une minorité d'entreprises et d'habitants qui souhaitent ce projet. En espérant que cette concertation sera prise en compte dans un contexte où la confiance en nos pouvoirs publics s'effrite.
31/03/2025	Avranches	Lors de la réunion publique de Saint-Martin-des-Champs, il est apparu que le véritable argument de ce projet était finalement le contournement du bourg de Saint-Martin-des-Champs. L'annoncer et l'argumenter dès le départ aurait gagner en clarté et en transparence plutôt que d'avancer des arguments peu tangibles.
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	La circulation des voitures et poids lourds est importante sur la RD 103. La vitesse est excessive. La RD 103 est très fréquentée par les entreprises (camions, matériel des travaux publics assez large...). Les bas côtés ne sont pas en bon état. Cette route est bombée, étroite, dangereuse et accidentogène. Beaucoup de véhicules se déportent sur la gauche. Ce projet permettrait donc de diminuer le flux des poids lourds sur la RD 103 et dans le bourg de Saint Quentin et de garantir la sécurité des usagers.
31/03/2025	Avranches	Bonjour, je suis contre ce projet pour plusieurs raisons : - une analyse imparfaite, floue et limitée du flux de circulation dans la rue de la baie et me centre bourg de St martin des champs (-SMDC). Comment peut-on prétendre à la nécessité de désengorger SMDC et à aboutir à de telles conclusions avec un comptage des véhicules faits sur 04 heures d'une seule journée ! 10 poids-lourds sur 4h ont été comptabilisés, soit un camion/toutes les 24 min, je n'appelle pas cela une circulation "dense". Pas d'information non plus sur l'appartenance de ces camions. Cela me paraît très léger. Après 20h, je vous assure qu'il n'y a personne sur cette route! - La circulation est importante aux heures de pointes mais n'est que la conséquence de ce regroupement d'habitations le long de cette route de la baie permis par les élus. Il est hallucinant de voir qu'ils s'étonnent aujourd'hui des conséquences). Les riverains de cette route emprunteront toujours cette voie pour aller à l'école, dans Avranches, vers St senier ss avranches. Donc peu de gain en terme de pollution sonore, visuelle et atmosphérique. ne serait-il pas plus judicieux d'interdire la route aux camions sur cette route, créer une piste cyclable, des arrêts de bus tout en accentuant l'offre de transport partagé et donc favoriser des moyens de transports moins polluants ? - Pour St quentin sur le homme : possibilité de limiter la vitesse à 30Km/h dans le bourg, aménager la RD 103 qui est large et qui permet de rejoindre la RD47 (route de St ovin), ce qui permettrait de désenclaver le mortainais. - l'extrémité sud du trajet va engendrer de forts ralentissements car point de ralliement et donc pas de gzoïn de temps pour les secours, surtout s'ils doivent remonter ensuite vers la zone commerciale, nécessité d'aménager le pont pour se rendre sur l'A84 direction Rennes pour les convois exceptionnels (donc un surcôt au projet) - l'extrémité Nord ne débouche sur rien, même pas l'A84, même pas l'hôpital : quel intérêt ?
31/03/2025	Avranches	Suite à la lecture des divers documents disponibles, plusieurs interrogations subsistent : -J'ai du mal à comprendre l'argument du désenclavement du Mortainais. Est-ce réellement la justification majeure de cette nouvelle construction ? -La compensation des habitats impactés par cette route semble très limitée par rapport aux effets réels du projet. Replanter des haies ne suffira pas à compenser la destruction d'une zone humide. Au vu du contexte écologique et environnemental, il aurait été pertinent de présenter clairement les mesures de compensation envisagées lors de cette consultation. -Les zones d'accès à cette nouvelle voie seront-elles sécurisées pour les usagers de la mobilité douce ? -Puisque cette route semble répondre à un besoin lié à l'augmentation du trafic, des parkings de covoiturage sont-ils prévus ? En conclusion, un gain de temps de deux minutes justifie-t-il un budget aussi conséquent et la destruction d'un écosystème naturel ?
31/03/2025	Avranches	Je suis contre
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Un projet qui s'appuie sur un principe désenclavement de Juvigny Mortain, ou les personnes accèdent A84 via vire ou Ducey saint hilaire. Réduire la circulation dans St Martin & sur la rd47, ne tiens pas. Si St Martin veut accueillir plus de population elle doit s'agrandir sur la partie basse, et le gens devront remonter par le bourg pour accéder aux écoles et pôle administratif. Un budget annonce à 16 million d euro pour 4.2 km, et 3 rond point et sous estimer, car il faut compter les ouvrages pour traverser les routes rd 78, 457 & route communal des bousses, les vignettes, la raudiere. Avec une mise en service pour 2032, au vu de l inflation des matériaux et coût de manœuvre il faut revoir à la hausse X2 ou X3 le budget. Il manque également les bassins de rétention des eaux de pluie dans la côte de Glatigny, afin d éviter les inondations en cas de pluie torrentielle dans le ruisseau de la porte ou du lait bouilli, et comme les prévisions climatiques vont dans le sens de fort épisode pluvieux il faut rajouter cela au coût globale. Concernant les accès à l A84 pour les services de gendarmerie pourquoi ne pas faire directement la nouvelle caserne au pied sur les terrains jouxtant a84 au niveau de la zone cromel, il gagnerai les 5 km et 5min d intervention. Oui pour les pompiers, mais pas pour le mont saint Michel, la 1ère brigade d intervention est Pontorson. Il a été réalisé une déviation à Marcey les grèves ou le taux d affluence n a pas le résultat escompté, le passage sur la rd 911 reste élevé au heure de pointe malgré les aménagements du bourg de Marcey à 30km/h. pourquoi ne pas investir cet argent dans moyens de locomotion type bus ou navettes ou autres, afin de décharger la circulation et fluidifier le nbre de voiture comme annoncer sur votre justificatif. Une navette entre parc de la baie et la zone de saint sentier avec des arrêts pourrait diminuer le nbre de voiture dans st Martin et st sentier, & une special enfant aussi. Non au projet oui a la réflexion

31/03/2025	Autre commune du sud Manche	Pour mon travail, je suis amené chaque jour à emprunter la route entre Cromel et le Grand Celland avec un poids lourd sur mon retour de l'A84. Celle-ci est particulièrement dangereuse car elle est très étroite et déformée surtout avant st Quentin sur le Homme. Il faut être très vigilant, les croisements entre véhicules y sont dangereux. Les intersections sont souvent source d'accidents graves.
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	<p>Je suis totalement opposé à ce contournement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gain ridicule en terme de nuisance sonore et atmosphérique, et anecdote en terme de temps gagné. - répercussion de toutes les pollutions sur nos voisins (je pense aux habitants de St Loup, st ovin et une partie des habitants de st martin des champs ne l'oubliens pas!), habitants de NOTRE agglomération...Acte pas très concitoyens, alors qu'il y a la possibilité d'aménager cette fameuse route de la baie (arrêter de construire de nouvelles habitations, interdire les camions, favoriser les moyens de transport en commun etc.) - destruction d'un paysage encore préservé aux abords de la ville, d'une faune et d'une flore importante participant à notre eco-système. - Nombreuses zones humides détruites (comment "compenser" ces zones ?) - projet allant à l'encontre du ZAN - réduction considérable de terres agricoles exploitées, alors fierté de la Manche. - désenclavement du Mortainais : une illusion. Le mortainais ne sera pas plus prêt d'Avranches et de l'A84. Pour aller sur Caen, les usagers passent par Sourdeval et Vire puis A84; pour aller sur Rennes, beaucoup passe par St Hilaire du Ht et Ducey. Améliorer les routes existantes (élargissement des routes, voies de dépassement, et.) comme la RD5 ou RD47 serait moins coûteux et plus bénéfique. - un projet sous-estimé (au vu du terrain accidenté sur St Loup et avec une pente de 0%, les zones très humides, la composition du sol, les aménagements de ponts ou carrefours nécessaires, etc.), on sera loin des 14M d'euros. - une augmentation nette de l'accidentologie (car plus de véhicules sur cette voie et plus vite). - la preuve d'inefficacité des systèmes de modélisation utilisés pour évaluer la circulation (cf contournement de Marcey les grèves qui annonçait 12000 véhicules/j). - pas d'amélioration de l'accessibilité à l'A84 et à l'Hopital par le Nord : aménagement de la route de la carrière plutôt. - peu d'intérêt pour les secours <p>Et que laisse-t-on à nos enfants ? du béton</p>
31/03/2025	Saint Loup	<p>Message à destination des personnes pour ce projet.</p> <p>Nous entendons bien vos besoins (baisse du niveau sonore, accès à l'A84, sécurisation des voies) mais si vous lisez le dossier de concertation, il y est indiqué que cette projet ne remplit pas ces objectifs.</p> <p>Il faut que le département revoie sa copie en lien avec les communes pour apporter d'autres solutions plus adéquates qui répondent réellement aux besoins des habitants. Et ce sans détruire un énième espace de nature.</p>
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Maintenant qu'il n'y a plus de champs à Saint-Martin des champs, le maire délégué souhaite s'attaquer aux champs des voisins. Et les habitants de Saint-Martin sont tout surpris que leur cadre de vie se soit détérioré. En quelques années, quelle est l'évolution des logements dans le bourg et aux extrémités? Demandez des comptes à ceux qui ont voté le PLUi.
31/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	<p>Nous sommes contre ce projet de contournement qui présente plus d'inconvénients que les soi-disant avantages. Les solutions proposées ne répondent pas aux objectifs annoncés dans le projet.</p> <p>Nous dénonçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La dégradation d'une zone humide, et un impact environnemental majeur, - il y aurait une faible réduction du bruit dans Saint-Martin (de 2 à 4 db), mais une augmentation considérable (+9db) pour les riverains du contournement, - Le risque accru d'insécurité routière dû au report de circulation vers la D5, la D247, et la D104 alors la D5 est un secteur déjà identifié comme accidentogène ; risque accru aussi sur le tronçon à 9% pour les véhicules lourds dont la vitesse sera ralentie. - Dans le dossier, Le CD reconnaît que le projet ne présente aucun gain au niveau temps de route et sécurité routière, - les bénéfices annoncés concernant le report de trafic sont très hypothétiques, - L'investissement est exorbitant au regard des bénéfices attendus, - L'investissement est exorbitant au regard des finances publiques exsangues et au regard du fiasco du contournement de Marcey-les-Grèves, et au regard du réseau routier géré et entretenu par le CD50(réseau le plus long de France) auquel il faudrait encore ajouter 4 kms. - Ce projet qui ne fait pas la liaison avec l'autoroute, ni au nord ni au sud, n'a pas de sens. <p>Pour finir, il nous apparaît que la communication a été orientée de manière à ce que la population qui trouve du bénéfice dans ce contournement réponde, alors que les autres n'ont pas forcément eu l'information. Exemple des 22000 courriers soi disant diffusés aux riverains concernés : habitants à 700m du projet, nous n'avons rien reçu. Les réunions publiques ont été organisées à Saint-Martin-des-Champs et à Mortain où on peut imaginer que les habitants seront plus enclins à être favorables au projet. Enfin, le CD n'a communiqué aucune carte précise du tracé du projet. Et toutes les études d'impact n'ont pas été faites avant la concertation, dommage.</p>
31/03/2025	Saint Loup	Comment projetez-vous de faire des compensations pour les zones humides détruites ? Les élus se sont-ils un jour promenés dans le vallon qu'ils souhaitent défigurer?
31/03/2025	Saint Loup	Il apparaît comme incompréhensible qu'un projet apportant si peu de bénéfices puisse être envisager. Les élus ne pourraient-ils pas concevoir des politiques de déplacements doux en aménageant les routes pour les vélos, en créant un réseau de transport en commun efficace, en améliorant les routes existantes pour mes rendre plus sécuritaires?